

# Bac Pro 3 ans

# Technicien Menuisier

# Agenceur

## Par Apprentissage et Statut scolaire

Le titulaire du Bac Professionnel est un technicien de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier. Il fabrique et met en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure, ainsi que des aménagements pour :

- des habitations individuelles ou collectives (cuisines, salles de bains...)
- des locaux professionnels (bureaux, usines...)
- des lieux commerciaux, scolaires, sportifs (magasins, écoles...)

Après quelques années d'expérience en atelier et sur les chantiers, à réaliser des travaux et des tâches diverses, il pourra évoluer vers la qualification de maître-ouvrier et assurer la fonction de chef d'équipe. Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

## Quelles conditions d'accès ?

3ème de collège, 3ème Prépa. Pro et réorientation de 2nde

## Quelle organisation ?

### Formation professionnelle et technologique :

14h par semaine

### Formations en entreprise pour les élèves sous statut scolaire :

22 semaines réparties sur les 3 ans de formation

### Pour les apprentis

25 semaines en entreprise par an

22 semaines en centre de formation (35h / semaine)

Calendrier d'alternance disponible sur demande au

02 47 91 16 04

## Quels matériels ?

Outillages traditionnels, à commande ou positionnement numérique.

## Quelles poursuites d'études ?

- BTS de la filière Bois
- Formations complémentaires Filière Bois et Bâtiment